

La notion de discours chez Bourdieu : une politique du sujet littéraire

François Provenzano (F.R.S.-FNRS / Université de Liège)

Introduction : Bourdieu contre Foucault

Le travail de Pierre Bourdieu semble imposer une certaine lecture des rapports entre politique et littérature, considérés par le sociologue selon l'opposition entre l'autonomie et l'hétéronomie d'un champ de pratiques sociales. L'une des thèses centrales des *Règles de l'art*¹ consiste en effet à montrer comment, à un certain état historique de son développement, le champ littéraire français a érigé à ses frontières une série de médiations puissantes qui font de la mise en forme l'enjeu central de l'activité d'écriture et qui entraînent une traduction systématique des problématiques sociales selon les codes mouvants de la textualité. C'est par cette opération de traduction que s'affirme l'autonomie du littéraire. On a souvent reproché à la théorie bourdieusienne d'ignorer la dimension textuelle de cette traduction autonomisante et de réduire les œuvres à des prises de position massives, lisibles et situables *in globo* dans un état du champ. S'il nous semble en partie fondé, ce reproche peut cependant être éclairé autrement si l'on prend la question par un autre bout, c'est-à-dire si l'on se demande comment Bourdieu conçoit l'existence *discursive* – et non plus *sociologique* – de la littérature, quel statut cette conception réserve à la question de l'autonomie et, de là, à la problématique politique.

À la lecture des *Règles de l'art*, il est frappant de constater l'absence de toute théorisation de la notion de discours chez Bourdieu. Absente de l'index, la notion n'est pas non plus représentée par ses dérivés ou ses concepts connexes, tels que « énonciation » ou « interdiscours », mais semble toute entière absorbée par les notions d'« écriture », de « style », de « forme », voire de « mise en forme ». Cette dernière expression en particulier renvoie à un « ordre du sensible » où se sédimentent toutes les dimensions textuelles des phénomènes littéraires évoqués, comme en témoigne ce passage parmi d'autres :

[...] faire de l'écriture une recherche inséparablement formelle et matérielle visant à inscrire dans les mots les plus capables de l'évoquer, par leur forme même, l'expérience intensifiée du réel qu'ils ont contribué à produire dans l'esprit même de l'écrivain, c'est obliger le lecteur à s'arrêter sur la forme sensible du texte, matériau visible et sonore, chargé de correspondances avec le réel qui se situent à la fois dans l'ordre du sens et dans l'ordre du sensible, au lieu de la traverser, comme un signe transparent, lu sans être vu, pour aller directement au sens ; c'est le contraindre ainsi à y découvrir la vision intensifiée du réel qui y a été inscrite par l'évocation incantatoire impliquée dans le travail de l'écriture.²

¹ P. Bourdieu, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992 ; 2^e éd., « Points-Essais », 1998.

² *Ibid.*, p. 184-185.

Le texte apparaît ainsi comme une structure de contraintes formelles produite par un travail sur la face sensible du matériau langagier. On comprend dès lors que le sociologue ne veuille pas y accorder toute son attention ; c'est en tant que repoussoir qu'il utilise le terme de « discours », pour disqualifier les perspectives trop étroitement attachées à la textualité des phénomènes culturels. En effet, dans la partie la plus méthodologique de l'ouvrage, intitulée « Fondements d'une science des œuvres », Bourdieu distribue ses critiques à ceux qui ont tenté avant lui le projet d'une telle science, mais sans parvenir à échapper à l'alternative entre la lecture interne et l'analyse externe. Parmi eux, Michel Foucault, qu'il présente d'abord comme celui qui a proposé « la formulation la plus rigoureuse des fondements de l'analyse structurale des œuvres culturelles »³. Il pointe ensuite d'autant mieux le défaut majeur de cette formulation, à savoir que « [Foucault] refuse explicitement de chercher ailleurs que dans le “champ du discours” le principe d'élucidation de chacun des discours qui s'y trouvent insérés ». L'auteur des *Mots et les choses* est « fidèle en cela à la tradition saussurienne » et la critique qui lui est adressée « vaut [aussi] contre les formalistes russes » : abstraction, idéalisme, formalisme, refus de « toute mise en relation des œuvres avec les conditions sociales de leur production » sont les griefs portés à l'encontre de cette démarche à laquelle, selon Bourdieu, est associée la notion de « discours »⁴.

Pour le sociologue, dire « discours » (plutôt que « productions ») semble forcément trahir une conception strictement interne, qui refuse de considérer l'effet des intérêts objectifs, des rapports de force et des stratégies de positionnement et qui s'interdit dès lors d'articuler les deux plans, celui des œuvres et celui des positions dans le champ de production, pour expliquer l'évolution d'un système culturel. Il faut noter que, pour le critiquer de la sorte, Bourdieu fantasme Foucault en historien du champ scientifique et compare son projet à celui que lui-même entreprend pour le champ littéraire. Cela dit, il nous semble que cette critique et surtout la conception du discours qui la soutient doivent trouver d'autres justifications qu'une simple mauvaise lecture, telle que Bourdieu en est pourtant bien capable.

Nous nous tournerons donc vers deux travaux antérieurs dans l'œuvre du sociologue : *Ce que parler veut dire* et *L'Ontologie politique de Martin Heidegger*⁵, dont la problématique n'est pas littéraire, mais qui permettront de mieux comprendre comment s'opère la rencontre entre le discours et la littérature dans *Les Règles de l'art*.

³ *Ibid.*, p. 326.

⁴ *Ibid.*, p. 326-331.

⁵ P. Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982 ; –, *L'Ontologie politique de Martin Heidegger*, Paris, Minuit, 1988.

1. Une théorie politique du (sujet de) discours, sans la littérature

Sous-titré *L'économie des échanges linguistiques*, l'ouvrage de 1982 place bien le discours au centre de ses préoccupations : l'une de ses trois sections s'intitule « Analyse de discours » et les objets étudiés sont désignés comme des « discours d'importance », « discours philosophique » ou « discours savant ». Cela dit, on ne trouve ici non plus aucune théorisation nette de la notion. En première approche, le discours est encore renvoyé du côté de « la substance proprement linguistique » de la parole⁶, une entité en soi dépourvue de tout principe d'efficacité. La thèse centrale de l'ouvrage consiste à démontrer que « l'autorité advient au langage du dehors »⁷, par un ajustement entre les propriétés formelles du discours, les propriétés sociales de la position de celui qui le prononce et les propriétés symboliques de l'institution de laquelle ce locuteur tire son pouvoir par délégation.

Dans le détail et dans les analyses concrètes, ce cadre théorique général se décline cependant en quelques autres notions qui font de l'objet discursif un lieu éminemment politique. Nous relèverons en particulier la fonction du travail d'énonciation d'une part, et le statut de l'inconscient social d'autre part.

Lorsqu'il analyse le fonctionnement du « discours hérétique », Bourdieu affirme :

L'efficacité du discours hérétique réside non dans la magie d'une force immanente au langage, telle l'*illocutionary force* d'Austin, ou à la personne de son auteur, tel le charisme de Weber [...], mais dans la dialectique entre le langage autorisant et autorisé et les dispositions du groupe qui l'autorise et s'en autorise. Ce processus dialectique s'accomplit, en chacun des agents concernés et, au premier chef, chez le producteur du discours hérétique, dans et par le *travail d'énonciation* qui est nécessaire pour extérioriser l'intériorité, pour nommer l'innommé, pour donner à des dispositions pré-verbales et pré-réflexives et à des expériences ineffables et inobservables un commencement d'objectivation dans des mots qui, par nature, les rendent à la fois communes et communicables, donc sensées et socialement sanctionnées.⁸

On notera d'abord que, dans ce passage, c'est le terme « langage » qui est associé à l'immanentisme, tandis que le « discours [hérétique] » est ici l'hyperonyme de phénomènes inséparablement linguistiques et sociologiques. Au cœur de ces phénomènes, est situé l'acte d'énonciation du locuteur, présenté comme le lieu où l'autorité acquise socialement se traduit en une production langagière efficace symboliquement.

⁶ « [...] dans le discours même, c'est-à-dire dans la substance proprement linguistique – si l'on permet l'expression – de la parole [...] » (P. Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, *op. cit.*, p. 105).

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, p. 152.

La seconde précision théorique importante apportée à la notion de discours tient dans le recours à l'idée d'« inconscient social », notamment dans ce passage particulièrement clair où Bourdieu analyse la rhétorique de la scientificité déployée par Montesquieu dans son exposé de la théorie des climats. En effet, selon Bourdieu, une telle rhétorique se caractérise « par la coexistence de *deux principes entremêlés de cohérence* : une cohérence proclamée, d'allure scientifique, qui s'affirme par la multiplication des signes extérieurs de la scientificité, et une cohérence cachée, mythique dans son principe »⁹. Il s'agit bien ici d'analyser la matérialité du discours, d'en détailler les grandes topiques et la manière dont elles s'articulent : un « appareil scientifique », sous lequel affleure un « socle mythique », que Bourdieu identifie à travers une série d'oppositions sémantiques telles que « sensibilité » et « insensibilité », « liberté » et « servitude », « confiance » et « soupçons », etc. Cette structure fantasmatique sous-jacente, Bourdieu la pose un peu plus loin en principe explicatif de la genèse comme de la réception du discours, sous le nom d'« inconscient social » :

Montesquieu n'a pas eu besoin d'Aristote, ni de Bodin, ni de Chardin, ni de l'abbé Du Bos, ni de Arburthnot, ni d'Espiard de la Borde, ni de toutes les « sources méconnues » que les érudits n'en finissent pas de découvrir, pour produire les principes fondamentaux de sa « théorie » des climats : il lui a suffi de puiser en lui-même, c'est-à-dire dans un inconscient social qu'il avait en commun avec tous les hommes cultivés de son temps [...].

[...] la soumission et la complaisance qu'appellent les œuvres légitimes et l'abaissement de la vigilance logique qui s'observe toutes les fois que l'inconscient social trouve son compte se conjuguent pour exclure que l'on puisse traiter comme objet de science ce qui se donne comme objet de culte et sujet de science.¹⁰

Selon cette conception, le discours se trouve connecté à un vaste réseau interdiscursif partagé socialement, qui lui confère son matériau topique de base et lui assure une réception conforme au traitement qu'il fait lui-même subir à ce matériau topique – dans le cas de Montesquieu, une réception en tant que sujet de science.

Les passages cités à propos de ces deux notions discursives – l'inconscient social et le travail énonciatif – présentent un évident intertexte freudien, que viennent compléter les notions de « censure » et de « compromis » également utilisées par le sociologue dans cet ouvrage pour définir ce qu'il entend par « discours » :

Les langues spéciales [...] sont, comme tout discours, le produit d'un *compromis* entre un *intérêt expressif* et une *censure* constituée par la structure même du champ dans lequel se produit et circule le discours. Plus ou moins « réussie » selon la *compétence spécifique* du producteur,

⁹ *Ibid.*, p. 228.

¹⁰ *Ibid.*, p. 238.

cette « formation de compromis », pour parler comme Freud, est le produit de *stratégies d'euphémisation*, consistant inséparablement à mettre en forme et à mettre des formes : ces stratégies tendent à assurer la satisfaction de l'intérêt expressif, pulsion biologique ou intérêt politique (au sens large du terme), dans les limites de la *structure des chances de profit matériel ou symbolique* que les différentes formes de discours peuvent procurer aux différents producteurs en fonction de la position qu'ils occupent dans le champ, c'est-à-dire dans la structure de la distribution du capital spécifique qui est en jeu dans ce champ.¹¹

On le voit, Bourdieu explicite lui-même cet emprunt freudien, non sans quelque malaise ; il s'emploie à l'absorber dans son propre métalangage, mais surtout il prend soin de souligner le caractère politique que ces notions confèrent aux phénomènes étudiés. Il déclare en effet dans une note relative à ce passage :

C'est à condition d'apercevoir que le modèle freudien est un cas particulier du modèle plus général qui fait de toute expression le produit d'une transaction entre l'intérêt expressif et la nécessité structurale d'un champ agissant sous forme de censure, que l'on peut rapatrier sur le terrain de la *politique*, où ils se sont souvent formés, les concepts élaborés par la psychanalyse.¹²

Bourdieu ne donne à la notion de discours guère de consistance dans son propre système théorique. Cependant, par d'autres biais conceptuels, il lui confère malgré tout une charge politique très explicite : l'énonciation est le lieu où se concrétise l'effet d'autorité qui supporte le discours ; le maillage de ce discours avec un inconscient social assure des effets d'imposition symbolique ; enfin, la définition même de l'activité discursive réfère au système répressif contre lequel cette activité doit se constituer. Dans tous les cas, on voit bien que cette politisation du discours postule un sujet, source d'énonciation mandataire de l'autorité institutionnelle, bénéficiaire des effets d'imposition ou encore cible d'une censure personnalisée selon ses coordonnées sociologiques au sein d'un champ particulier.

Cette triple grille de lecture constitue ce que Bourdieu appelle une « pragmatique sociologique » ; c'est en ces termes qu'il qualifie la « science du discours », puisque, selon lui, « il n'y a pas de science du discours considéré en lui-même et pour lui-même »¹³ (p. 165). Comme cas possible d'application de cette méthode, Bourdieu cite au détour d'une note *L'Éducation sentimentale* de Flaubert, « où le travail de mise en forme s'applique à une forme, la structure de la classe dirigeante (ou la position impossible de Flaubert dans cette structure), ainsi recréée sous une forme redéfinie conformément aux lois du champ littéraire »¹⁴. On notera que Flaubert est, mis à part Montesquieu, le seul écrivain

¹¹ *Ibid.*, p. 167-168.

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*, p. 165.

¹⁴ *Ibid.*, p. 166.

cité dans *Ce que parler veut dire* et que le terme « discours » est absent de ces quelques lignes qui y font allusion. Tandis que les autres cas que Bourdieu exploite ou auxquels il fait allusion – comme, dans la même note, la *Critique de la faculté de juger* – sont tous présentés comme des « discours », c'est « le travail de mise en forme » qui semble qualifier la littérature de manière distinctive et justifier sa mise à l'écart du corpus de cet ouvrage.

Avant d'en (re)venir aux *Règles de l'art*, où le discours flaubertien est cette fois au cœur de l'analyse, procédons vers ce qui peut être considéré comme une sorte d'excroissance de *Ce que parler veut dire*, à savoir l'analyse du discours philosophique heideggerien dans *L'Ontologie politique de Martin Heidegger*.

2. Une théorie du discours (politico-philosophique), sans sujet

L'ouvrage de 1982 présentait déjà une trentaine de pages d'analyse de ce discours, pris comme beau cas pour une pragmatique sociologique. L'analyse est donc reprise et amplement étoffée quelques années plus tard dans un ouvrage complet. Résumée grossièrement, la thèse générale de cet ouvrage consiste à montrer comment le discours philosophique d'Heidegger procède d'une mise en forme, conforme aux attentes du champ philosophique, des conceptions sur l'homme et sur la société dont la portée est avant tout socio-politique. Nous n'entrerons pas dans la discussion détaillée de cet ouvrage qui, bien que Bourdieu s'en défende, est très polémique, mais nous nous limiterons à suivre le fil de la notion de discours et de sa densité politique, pour voir quelles inflexions l'auteur lui fait ici subir.

On y retrouve le métalangage freudien avec les notions de « censure » et de « compromis » ; on y retrouve également le schéma « théorico-mythique » qui caractérisait la « rhétorique de la scientificité » dans l'étude sur Montesquieu, cette fois appliquée au discours philosophique. Cependant, ce substrat conceptuel et méthodologique est sensiblement infléchi par la mise en exergue des notions d'« habitus » et de « dispositions ». Un passage clé nous semble particulièrement éclairant à cet égard. Bourdieu y reprend presque mot pour mot les considérations générales sur le fonctionnement du discours qu'il avait formulées dans *Ce que parler veut dire*, mais en opérant quelques suppressions et ajouts. Voici la version de 1988 du passage cité plus haut, tiré quant à lui de l'ouvrage de 1982 :

[...] le discours savant peut être considéré comme une « formation de compromis » au sens de Freud, c'est-à-dire comme le produit d'une transaction entre des intérêts expressifs, *eux-mêmes déterminés par la position occupée dans le champ*, et les contraintes structurales du champ dans lequel se produit et circule le discours et qui fonctionne comme censure. [En note :] Ce modèle vaut pour toute espèce de discours [...].

[...] les plus puissants des *effets rhétoriques* sont le produit de la rencontre, jamais complètement maîtrisée par la conscience, entre deux nécessités immanentes : la nécessité d'un habitus, plus ou moins

complètement prédisposé à tenir la position occupée dans le champ, et la nécessité immanente à un état du champ.¹⁵

Entre les deux versions, nous avons repéré deux suppressions et deux ajouts remarquables. D'une part, on ne trouve plus la mention « pulsion biologique ou intérêt politique (au sens large du terme) » comme glose de la notion d'« intérêts expressifs » ; la note explicative sur le caractère fondamentalement politique du métalangage freudien, en particulier de la notion de censure, a également été supprimée. D'autre part, parmi les ajouts, la version de 1988 précise que les intérêts expressifs sont « eux-mêmes déterminés par la position occupée dans le champ » ; ces notions de « position » et de « champ », qui étaient simplement articulées à celle de « producteurs » dans le texte de 1982, sont ici retraduites et systématisées en « deux nécessités immanentes ». Enfin, la notion d'habitus fait son apparition dans ce passage pour récuser toute interprétation trop intentionnaliste des « intérêts expressifs » – c'est sans doute ce même souci qui motive la suppression de la « pulsion biologique ».

Cette radicalisation structurale du modèle n'est pas sans conséquence sur les contours que ce modèle réserve désormais à la problématique politique. En effet, celle-ci n'est plus au fondement du programme de recherche, ne détermine plus la constitution de ses objets, mais en vient au contraire à constituer elle-même un champ à part entière, un espace de « nécessité immanente » éthico-politique, au même titre que le champ philosophique, se laissant décrire en termes de « dispositions » léguées et de « prises de position » retraduites. Citons, à l'appui, ce passage particulièrement explicite :

L'autonomie relative du champ se marque dans la capacité qu'il détient d'interposer, entre les dispositions éthico-politiques qui orientent le discours et la forme finale de ce discours, un système de problèmes et d'objets de réflexion légitimes, et d'imposer par là à toute intention expressive une transformation systématique : mettre en forme philosophiquement, c'est mettre des formes politiquement, et la transformation que suppose le transfert d'un espace social, inséparable d'un espace mental, à un autre, tend à rendre méconnaissable la relation entre le produit final et les déterminants sociaux qui sont à son principe, une prise de position philosophique n'étant jamais que l'homologue, au système près, d'une prise de position éthico-politique « naïve ».¹⁶

Il est frappant de constater que l'instance du discours n'est plus reliée à aucun sujet, voire même à aucun acte d'énonciation : entre les dispositions, la forme finale et la prise de position, il n'y a rien d'autre que des rapports d'implication, de transformation systématique et d'homologie. Du politique comme fondement de l'activité discursive à l'éthico-politique comme espace de prise de position, il y a un déplacement sensible, qui renverse complètement la place occupée par le sujet du discours : d'énonciateur façonné par du politique (des effets d'autorité, de

¹⁵ P. Bourdieu, *L'Ontologie politique de Martin Heidegger*, op. cit., p. 84.

¹⁶ *Ibid.*, p. 53.

délégation, d'imposition), il devient case vide du jeu d'homologie et de transfert qui s'opère entre les espaces sociaux et mentaux que son habitus le conduit à traverser. La dernière page de l'ouvrage de 1988 insiste sur cette dépersonnalisation totale de son objet d'étude, Martin Heidegger, dont la rhétorique ne sert que d'interface entre deux champs *a priori* distincts. C'est la connexion aveugle entre ces deux espaces qu'il importe à Bourdieu de mettre au jour – et les conclusions qu'il faut en tirer quant aux positions éthico-politiques du penseur –, plus que le mécanisme proprement politique qui est à la source de cette rhétorique :

En fait, dès que l'on s'inquiète de comprendre, et non d'inculper ou de disculper, on aperçoit que le penseur est moins le sujet que l'objet de ses stratégies rhétoriques les plus fondamentales, celles qui se mettent en œuvre lorsque, guidé par les schèmes pratiques de son habitus, il est en quelque sorte traversé, tel un médium, par la nécessité des espaces sociaux, inséparables d'espaces mentaux, qui entrent en relation avec lui. C'est peut-être parce qu'il n'a jamais vraiment su ce qu'il disait que Heidegger a pu dire, sans avoir à se le dire vraiment, ce qu'il a dit.¹⁷

La question qui se pose à présent, si l'on veut revenir enfin aux *Règles de l'art* et à la littérature, c'est : pour Bourdieu, Flaubert a-t-il jamais su ce qu'il disait ? Ou encore : comment une telle conception désobjectivée du discours peut-elle s'accorder avec le statut d'exceptionnalité que le sociologue accorde à l'auteur de *L'Éducation sentimentale* dans sa démonstration ? Enfin, troisième déclinaison du questionnement : à quel titre le discours flaubertien est-il politique ?

3. Une exception historique : le sujet politique du discours littéraire (avec Flaubert)

Pour rappel, Flaubert était évoqué par Bourdieu comme cas possible d'une étude de « pragmatique sociologique » pour son travail de « mise en forme » conforme à une position sociale particulière et aux lois du champ littéraire. Comme nous l'avons souligné, l'emploi de « mise en forme », plutôt que « discours » comme pour les autres cas envisagés, laissait présager que l'exemple flaubertien allait singulièrement déborder le cadre strict de la pragmatique sociologique que Bourdieu appliquait à Montesquieu, Althusser ou Heidegger.

En effet, il faut bien constater dans *Les Règles de l'art* une sorte d'hypertrophie de l'exemple flaubertien, qui entretient avec la théorie un rapport exactement inverse à celui qui prévaut dans *Ce que parler veut dire* et même dans *L'Ontologie politique de Martin Heidegger* : l'analyse de *L'Éducation sentimentale* n'est pas une étude de cas qui vérifie le modèle théorique, mais bien un parcours heuristique qui donne à ce modèle ses fondements. Ceci invalide déjà quelque peu la première question posée ci-dessus, puisque ce que dit Flaubert, c'est Bourdieu qui le dit en même temps que lui. On peut trouver une preuve

¹⁷ *Ibid.*, p. 119.

sensible de ce mécanisme de co-énonciation dans le fait que le sociologue cite très abondamment la correspondance de l'écrivain, qui fonctionne en permanence comme un discours de caution et de relance de l'analyse.

Mais ce Flaubert réflexif est-il pour autant celui qu'on peut identifier au narrateur de *L'Éducation sentimentale* ? Autrement dit, les vertus – ou les tares – qui qualifient le personnage social sont-elles aussi celles qui fondent l'énonciateur du discours littéraire et qui immergent du même coup ce discours dans le vaste champ de la rumeur sociale, au même titre que les traités philosophiques ou que les déclarations politiques ? C'est un peu ce que laisse penser la démarche de Bourdieu lorsqu'elle s'applique à des écrivains tels que Duranty et Champfleury, qui « comme s'ils ne faisaient pas la différence entre le champ politique et le champ artistique [...], importent [...] des modes d'action et des formes de pensée qui ont cours dans le champ politique »¹⁸. Le cas d'Eugène Sue répond également à ce paradigme, qui consiste à accoupler une prise de position politique et une prise de position esthétique, en se centrant sur les effets de lecture et en faisant de l'énonciateur littéraire une case vide traversée par les nécessités immanentes des champs sociaux en jeu :

Eugène Sue est sans doute un des premiers [...] à avoir, plus inconsciemment que consciemment, essayé de compenser le discrédit qui s'attache au succès « populaire » en invoquant une vague philosophie socialiste. [...] Le « socialisme » [...] permet de fonder le « roman de mœurs » populaire dans une sorte de parti à la fois esthétique et politique [...].¹⁹

On retrouve ici le même type de raisonnement que celui appliqué à l'analyse du discours d'Heidegger, où la stratégie énonciative est aussitôt privée de sujet et reconduite à la relation entre les deux grands noyaux sémantiques (« socialisme », « roman de mœurs ») qui la font exister à l'intersection de deux plans de pertinences positionnelles.

Les choses ne sont évidemment pas si simples en ce qui concerne Flaubert, dont l'œuvre est posée au fondement d'une nouvelle pratique de la littérature, à savoir l'invention de l'esthétique pure et le refus de ce que Bourdieu appelle la « convergence ascendante vers une idée ». De manière significative, et particulièrement importante pour le fil de cet article, c'est dans ce passage clé sur « la conquête de l'autonomie » que réapparaît la notion de « discours », appliquée comme suit au Flaubert de *L'Éducation sentimentale* :

[...] il affirme, de la seule manière conséquente, c'est-à-dire *sans phrases*, et par la seule structure de son discours, son refus d'accorder au lecteur les satisfactions trompeuses que lui offre le faux humanisme pharisien des vendeurs d'illusions. Ce texte qui, en refusant de « faire la pyramide » et d'« ouvrir des perspectives », s'affirme comme un discours sans au-delà, et d'où l'auteur s'est effacé, mais comme un Dieu

¹⁸ P. Bourdieu, *Les Règles de l'art*, op. cit., p. 155.

¹⁹ *Ibid.*, p. 141.

spinoziste, immanent et coextensif à sa création, c'est bien là le point de vue de Flaubert.²⁰

Le discours existe ici par lui-même ; sa matière linguistique (ses « phrases ») est comme dissoute dans une structure qu'on ne peut rapporter à aucune instance d'énonciation claire et qui ne pointe vers aucun référent identifiable. Ces deux caractéristiques, Bourdieu les rapporte à deux traits stylistiques particuliers du texte flaubertien : « l'élimination impitoyable de toutes les "idées reçues" », de tous les lieux communs typiques d'un groupe et de tous les traits stylistiques propres à marquer ou à trahir l'adhérence ou l'adhésion à l'une ou l'autre des positions ou prises de position attestées », et « l'usage méthodique du style indirect libre qui laisse indéterminée [...] la relation du narrateur aux faits ou aux personnes dont parle le récit »²¹. Or, « impitoyable », « méthodique » renvoient bien au personnage social de l'écrivain, dont le travail hautement assumé consiste précisément à effacer toute trace d'assomption dans le discours littéraire, qui fonctionne sans connexion topique et sans autorité énonciative (« sans phrases »).

Ce type de discours met en échec à la fois le modèle politique mis en place dans *Ce que parler veut dire* et sa reprise désobjectivée à propos d'Heidegger, mais aussi à propos de la plupart des autres écrivains évoqués dans *Les Règles de l'art* (il faudrait bien sûr faire quelques exceptions, parmi lesquelles figureraient Baudelaire et Mallarmé) : le sujet de l'énonciation du discours flaubertien n'est pas le produit d'un jeu de censure ou de délégation, il n'est pas non plus le précipité d'un inconscient social et encore moins l'interface neutre entre deux espaces de prises de position. Il se comprend, dans les termes de Bourdieu, en tant que « point de vue », c'est-à-dire dédoublement obstiné du personnage social de l'écrivain en un artefact invisible, insaisissable, et pourtant véritable source du discours littéraire.

Ce discours retrouve-t-il ainsi une portée politique ? Le paradoxe est qu'il faut sans doute répondre positivement à cette question, mais qu'il faut aussitôt apporter une restriction de taille à cette réponse.

La force politique du « point de vue » de Flaubert est double : il est lieu d'invention d'un nouveau personnage social et lieu de résistance idéologique. Effacé de son discours, le narrateur flaubertien est l'artefact dont l'invisibilité même est rendue possible par le surinvestissement dans « la tâche de l'écrivain ». En tuant l'auteur, le discours flaubertien crée un nouveau sujet politique, au sens où ce sujet possède un pouvoir d'arrachement et de mise en question par rapport à ses propres déterminations. L'écrivain postulé par le discours flaubertien est pétri d'une conviction radicale qui touche précisément à la manière d'investir la fonction littéraire : le « grand artiste professionnel » possède ce sens de la transgression et de la liberté qui le rend capable de produire lui-même cet acte politique extrême qui consiste à générer de nouvelles formes de subjectivité, jusqu'alors inédites dans l'espace social. Par ailleurs, le discours flaubertien conçu

²⁰ *Ibid.*, p. 191.

²¹ *Ibid.*, p. 189.

comme « point de vue » est encore politique en ce sens que son refus de la lisibilité immédiate via la monstration des connexions topiques apparaît comme un acte de résistance à l'égard de toutes les manipulations rhétoriques que renferment les grands récits. Cette épuration topique du discours est évidemment étroitement associée à l'invention d'un personnage social dont la raison d'être réside précisément dans sa capacité à se désinvestir subjectivement de son discours pour se fondre en un « point de vue » insitué et donc déconnecté des grands vecteurs de l'imaginaire social.

Cette double politisation du littéraire comme discours est cependant ambiguë. Pour qu'elle soit pleinement réalisée, elle doit rester le fait d'individus d'exception et fonctionne comme une occurrence liminaire, plutôt que comme une modalité permanente du discours littéraire. Dans les *Règles de l'art*, l'expression « point de vue de Flaubert » est presque érigée en concept à part entière, comme pour indiquer que sa validité opératoire reste étroitement liée à la configuration socio-discursive propre à l'auteur de *L'Éducation sentimentale*. Autrement dit, on doit postuler dans *Les Règles de l'art* une sorte de double acception du discours littéraire, qui correspond aussi à deux modes de délimitation de la dimension politique de cette notion, selon qu'elle s'applique au « point de vue de Flaubert » ou aux autres écrivains qui, après lui, peuplent le champ littéraire autonomisé. Dans le premier cas, on peut lire l'analyse de Bourdieu comme la reprise, avec amendements, d'une réflexion théorique sur le fonctionnement du discours et sur les dimensions politiques impliquées par ce fonctionnement ; dans le second cas, Bourdieu fait œuvre d'histoire sociale de la littérature, relègue la problématique discursive au rang de pure problématique stylistique et n'envisage le politique que comme un champ de positions, que le sociologue inscrit dans une relation d'homologie structurale avec les positionnements stylistiques.

On l'a compris, c'est donc par rapport à cette seule seconde perspective qu'il discute et récuse la démarche foucauldienne, dans les passages cités au début de cet article. Alors même que les propositions de Foucault sur les fonctions énonciatives et sur l'écriture comme système d'assujettissement pouvaient trouver des échos dans la lecture bourdieusienne du discours flaubertien et préciser son ancrage théorique, l'auteur des *Règles de l'art* se borne à voir en Foucault un tenant du formalisme. C'est sans doute là une manière de laisser les frontières du politique là où il les a placées le plus explicitement, c'est-à-dire à la clôture d'un champ. La lecture politique de l'analyse flaubertienne ne semble en effet possible qu'à la lumière des considérations sur le discours antérieures dans l'œuvre de Bourdieu.

4. Relance : Foucault comme Bourdieu

Il faudrait à présent proposer une lecture semblable à partir de l'œuvre de Foucault, pour dénouer tous les fils du malentendu qui se donne à lire dans la réfutation formulée dans *Les Règles de l'art* et comprendre comment s'est opérée chez Foucault la rencontre entre les conceptions du discours et de la littérature. Nous nous bornerons ici à signaler une hypothèse mal dégrossie, mais qui présente l'avantage de la symétrie par rapport à celle qui vient d'être développée à

propos de Bourdieu. Chez ce dernier, nous avons vu que la rencontre théorique entre le discours et la littérature oblige à une lecture historique qui reconnaît comme exceptionnelle la charge politique accordée à la notion de discours et à faire de la littérature un objet politique *parce que* sociologique, comme les autres discours. On pourrait se demander si chez Foucault, cette même rencontre ne provoque pas le réflexe théorique inverse, à savoir la politisation généralisée du discours, mais aussi la tendance à ne plus considérer que la littérature est un objet discursif hors du commun.

Au point liminaire d'un tel parcours dans l'œuvre foucauldienne, il faudrait évoquer la position exprimée dans *Les Mots et les Choses*, où la littérature est caractérisée comme un « contre-discours »²². Au point central, ou plutôt au point de croisement, on situerait les considérations que l'auteur développe dans *L'Archéologie du savoir* et dans *L'Ordre du discours* (1969 et 1971). Dans le premier de ces textes, on lit notamment ceci, à propos de la fonction énonciative, mise à l'épreuve du texte romanesque :

On dira peut-être que l'exemple, si souvent cité, du texte romanesque n'a pas de valeur probante ; ou plutôt qu'il met en question l'essence même de la littérature, et non pas le statut du sujet des énoncés en général. Ce serait le propre de la littérature que l'auteur s'y absente, s'y cache, s'y délègue ou s'y divise ; et de cette dissociation, on ne devrait pas conclure d'une façon universelle que le sujet de l'énoncé est distinct en tout – nature, statut, fonction, identité – de l'auteur de la formulation. Pourtant, ce décalage n'est pas limité à la seule littérature. [...] Soit l'exemple d'un traité de mathématiques.²³

L'exemple littéraire est ici l'occasion pour Foucault de problématiser le fonctionnement du discours dans sa généralité, notamment par les fonctions d'assujettissement qu'il met en œuvre. Autrement dit, ce que Bourdieu pointe chez Flaubert comme étant la construction d'un « point de vue » unique, dont la haute densité politique est directement proportionnelle à l'exceptionnalité historique, Foucault en fait l'un des mécanismes centraux de la subjectivation discursive.

La même rencontre théorique entre discours et littérature s'opère dans *L'Ordre du discours*, cette fois à propos du concept de « système d'assujettissement » :

Qu'est-ce que l'« écriture » (celle des « écrivains ») sinon un semblable système d'assujettissement, qui prend peut-être des formes un peu différentes, mais dont les grandes scissions sont analogues ? Est-ce que le système judiciaire, est-ce que le système institutionnel de la

²² Nous renvoyons à l'article de Benoît Denis sur le sujet : « De la Terreur comme politique de la littérature : Sartre, Foucault, Paulhan », *Les Temps modernes*, 632-634 (juillet-octobre 2005), p. 140-159.

²³ M. Foucault, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p. 123.

médecine eux aussi, sous certains de leurs aspects au moins, ne constituent de pareils systèmes d'assujettissements du discours ?²⁴

Dans cette leçon inaugurale au Collège de France en 1970, on repère un point de basculement dans la démarche foucauldienne et dans sa manière de concevoir l'articulation entre le discursif, le littéraire et le politique. Le concept d'« écriture », cher au premier Foucault, se trouve ici reformulé dans le cadre conceptuel de l'assujettissement et ouvre à des problématiques qui seront développées dans la suite de l'œuvre du philosophe. Il faudrait commenter de même le fameux texte « Qu'est-ce qu'un auteur ? »²⁵, situé lui aussi à cette période charnière, où le questionnement à partir du littéraire conduit Foucault à problématiser les processus de subjectivation dans d'autres discours.

Nous n'avons fait ici qu'ébaucher quelques repères pour une lecture de Foucault symétrique à celle que nous avons menée chez Bourdieu. Manière de relancer la réflexion sur les bougés que la notion de discours introduit immanquablement à la frontière entre le littéraire et le politique.

²⁴ M. Foucault, *L'Ordre du discours. Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*, Paris, Gallimard, 1971, p. 47.

²⁵ M. Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? » [1969], dans M. Foucault, *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, t. 1, 1994, p. 789-821.